

fussent rejetés pardessus bord. C'est toute la protection qu'ils jugent nécessaire.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je vois que parmi les navires employés à la protection des pêcheries, il en est un qui porte le nom de *Dream* ; j'aimerais avoir quelques renseignements à son sujet. Si je suis bien informé, c'est un steamer de 25 ou de 29 tonneaux—je ne sais trop au juste—affrété à raison de \$3,600 par année. Il appartient, je crois, à M. Thorne, qui occupe la charge onéreuse de président de l'association conservatrice quelque part dans les provinces maritimes.

M. FOSTER : Oui, et c'est un homme du premier ordre.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Et d'après ce qu'on me dit, il paraît que—

Le *Dream* n'est fait que pour service sur la rivière Saint-Jean en amont des chutes, qu'il est absolument inutile sur la baie de Fundy en hiver, même par une mer modérément grosse. Un de nos bateaux de pêche de 10 tonneaux (?), manœuvré par un habitant de Grand Manan, coulerait le *Dream* à fond dix fois en dix heures en n'importe quel temps.

Je suis dans l'impossibilité de me former une opinion sur ce que le bateau de pêche de l'habitant de Grand Manan peut faire ; mais si le *Dream* ne jauge que 29 ou 30 tonneaux et s'il ne peut tenir la baie de Fundy par une grosse mer, en admettant même que M. Thorne soit pour le gouvernement un ami précieux—il semble que le prix de son affrètement, \$3,600, est très élevé. Voilà les faits tels qu'ils m'ont été rapportés. On me dit que le *Dream* est quelquefois affecté à d'autres services qui, je suppose, sont profitables au pays. Je vois notamment que, un jour ou deux avant le 15 août, il a servi à transporter à Grand Manan et aux îles un certain George J. Clarke qui était chargé d'ajouter des noms conservateurs aux listes électorales. J'aimerais savoir quelque chose sur le compte du *Dream*. Il est évident que le *Dream* est une réalité et non une vision, car pendant plusieurs années, son affrètement a coûté \$3,600 annuellement, et je serais bien aise de connaître l'opinion du ministre sur les services qu'il peut rendre. Un bateau de sa capacité n'est certainement pas en état de résister aux grosses mers dans la baie de Fundy ou ailleurs.

M. TUPPER : Le *Dream* n'est pas un gros navire, mais il a fait et très bien fait un important service depuis 1887, et l'affrètement dont parle l'honorable monsieur comprend non seulement le navire lui-même, mais encore son entretien en bon état par le propriétaire. Les réparations de ces navires sont très dispendieuses, je le sais par ceux que possède le département, et M. Thorne, de qui nous avons affrété le *Dream*, y a consacré des sommes considérables. Je crois que ce bateau a coûté \$16,000. Il avait été construit pour des excursions de plaisance. Nous avons pensé qu'il convenait parfaitement pour le service auquel le département le destinait en l'affrétant en 1887—la garde et la protection des pêcheries de hareng dans la baie—service qui ne devait pas l'obliger à sortir par les très grosses mers. Nous l'employons du commencement à la fin de l'année, à raison de \$300 par mois. La seule misère que nous ayons, c'est quand il faut le faire traverser la baie de Fundy et l'envoyer dans la baie Sainte-Marie, comté de Digby. Dans les gros temps, ce voyage est très difficile pour le *Dream*. Ce n'est pas pour cela que nous l'avons affrété, ni pour faire la patrouille sur les eaux. Pour ce qui concerne le voyage de M.

Clarke, c'est moi qui en suis responsable. J'ai demandé à ce monsieur de me renseigner sur l'organisation des pêcheries dans le quartier qu'il habite, et je l'ai autorisé à se rendre à Grand Manan à bord du *Dream*. Quant à obtenir des noms pour les listes électorales, je n'en avais pas entendu parler avant ce soir : l'honorable monsieur me l'apprend. J'ai tout simplement prié M. Clarke de se rendre à Grand Manan pour me procurer des renseignements au sujet des pêcheries, et il m'a demandé s'il pouvait y aller par le *Dream*. Le commandant de ce bateau ne pouvait recevoir personne à son bord sans une permission donnée par le chef responsable du département.

M. DAVIES (I.P.-E.) : L'honorable ministre prétend que le *Dream* a coûté \$16,000 ?

M. TUPPER : Je n'en suis pas certain. Je parle seulement de mémoire.

M. GILLMOR : J'ai peine à croire que ce bateau ait coûté \$16,000. Je représente le comté de Charlotte depuis trente ans, et je pense que j'aurais pu donner à l'honorable ministre les renseignements dont il avait besoin : il n'aurait pas eu à encourir les frais de la mission de M. Clarke.

M. TUPPER : J'aurais pu, en effet, demander à l'honorable député d'y aller ; mais il aurait probablement préféré rester ici et voter.

M. GILLMOR : Je n'aurais pas eu du tout besoin d'aller là-bas pour fournir à l'honorable ministre les renseignements qu'il voulait. En ce qui concerne le *Dream*, il y a diversité d'opinions. Je suis d'avis qu'il remplit toutes les conditions nécessaires pour une partie de la baie de Fundy, celui des baies intérieures. C'est un très joli petit navire. Pour ce qui est de l'affrètement, je suis porté à croire qu'il est coûteux.

M. TUPPER : Il le serait peut-être, s'il ne comprenait pas les réparations.

M. GILLMOR : Tous les propriétaires de navires se chargent des réparations. Pour ma part, je trouve que le *Dream* est un petit navire très commode et très joli, et il me semble qu'il a fait un bon service. Je désirerais avoir, du ministre, des nouvelles des bateaux saisis : ont-ils été rendus ?

M. TUPPER : Oui.

M. GILLMOR : Je suis bien aise d'apprendre qu'ils ont été remis en liberté, car leur saisie m'avait fait peine. Il existe une ligne de démarcation, une limite qui n'est marquée d'aucune façon, et les pêcheurs américains sont toujours venus pêcher tout près de cette limite. Maintenant, pour ce qui est de protéger les pêcheries, j'espère que le temps n'est pas éloigné où nos relations avec nos voisins seront telles que nous n'aurons plus à faire la garde pour empêcher leurs navires de dépasser une certaine limite. Je ne pense pas que ce soit nécessaire pour protéger les pêcheries.

Il y a deux mois, nous débattions ici la question des pêcheries et des habitudes du poisson, et mes amis de la Nouvelle-Ecosse concluaient que la pêche ruinait les pêcheries de l'Atlantique et que le hareng était épuisé. Or, que voyons-nous, aujourd'hui ? Il y a quelques semaines, seulement le hareng était aussi abondant que jamais. Il paraît que maintenant, on peut avoir pour \$2 un boucaut de hareng, cinq barils de ces petits harengs avec lesquels on fait de la sardine. Le maquereau arrive, et cependant, on nous disait il y a quelques semaines